Pêche maritime

capture et débarquement

En 2024, avec 477 000 tonnes de produits de la mer pêchés, la France se situe à la troisième place de l'Union européenne (UE). Les bateaux français réalisent 14 % des captures de l'Union européenne et moins de 1 % des captures mondiales, loin derrière la Chine (15 %).

En 2025, les navires français ont pêché 445 000 tonnes de produits de la mer pour en débarquer 417 900 tonnes. La quantité débarquée est moins élevée du fait de la préparation réalisée sur le bateau (éviscération, étêtage, filetage...). Après deux années assez stables en 2023 et 2024, les captures ont diminué en 2025. Elles sont d'ailleurs moins élevées qu'en 2020, année où elles avaient été particulièrement faibles (461 000 t) avec des captures moins importantes dans l'Ouest Écosse (merlan bleu, maquereaux), et dans l'Atlantique Centre-Est et l'Océan Indien (thons).

Les navires français pêchent en Atlantique Nord-Est (76 % des captures des navires français en 2025), dans l'océan Indien (15 %), en Atlantique Centre et Sud (5 %) et en Méditerranée (4 %). Ils débarquent en France (65 %), dans le reste de l'UE (15 %), aux Seychelles (11 %) et dans le reste de l'Afrique (6 %).

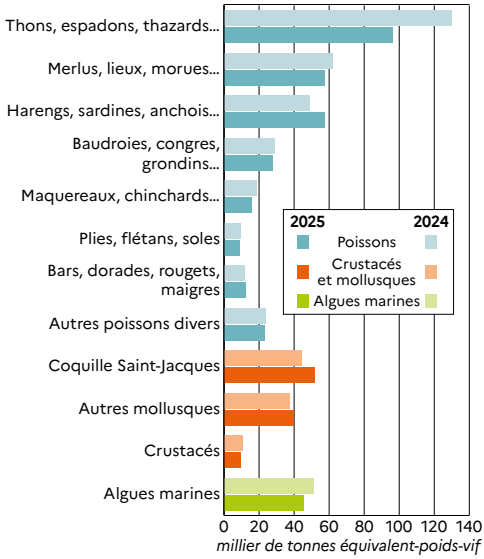
Plus de 320 espèces différentes sont pêchées mais les 10 principales représentent près de 60 % du total des débarquements : thons, espadons, thazards, harengs, sardines, anchois, merlus, lieux, morues, et coquille Saint-Jacques.

Pêche maritime (captures) dans le monde[1]

	Pêche maritime[2]		
	2010	2020	2024
	millier de tonnes équivalent-poids-vif		
Monde	77 353	78 784	80 266
dont Chine	13 099	11 890	11 862
Indonésie	5 046	6 430	7 248
USA	4 293	4 234	3 743
Inde	3 272	3 709	4 222
Vietnam	2 067	3 273	3 295
Norvège	2 838	2 205	2 156
Chili	3 048	2 162	2 075
Islande	1 081	1 020	993
UE à 27	4 733	3 815	3 363
dont Espagne	972	800	761
France	440	461	477
Danemark	828	732	467
Pays-Bas	433	306	296

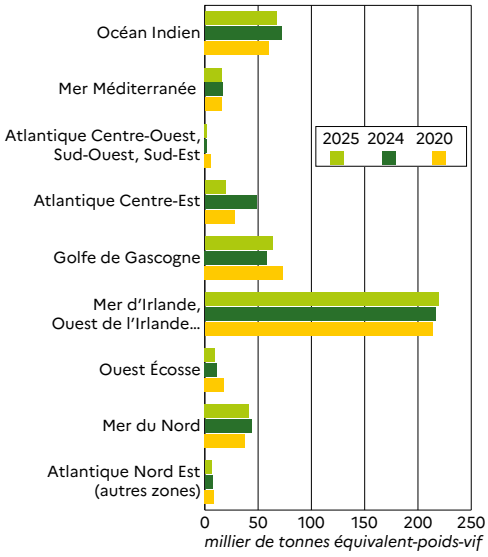
1. Toutes les zones de pêche, hors eaux continentales.
2. Y compris les algues.
Sources : Eurostat (pays de l'UE), FAO (autres pays)

Espèces dominantes capturées par les navires français



Source : Agreste - DGAMPA

Principales captures des navires français par zone



Source : Agreste - DGAMPA

Pêche maritime

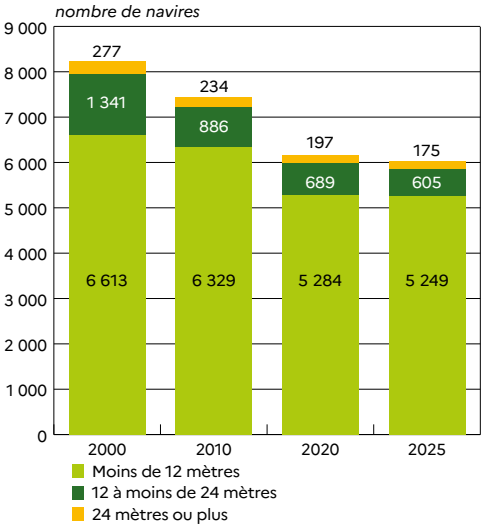
flotte et emplois marins

Depuis la mise en place de la politique commune de la pêche en 1983, l'Union européenne (UE) a adopté des politiques pour contenir la capacité de sa flottille de pêche, dans un objectif de gestion durable des ressources halieutiques. Depuis 2000, la flotte française a diminué de 27 %, pour atteindre 6 029 navires en 2025.

La flotte française représente 9 % de la flotte active de l'Union européenne et 19 % de sa puissance. Avec 818 000 kW, elle se place en première position parmi les pays de l'UE, devant l'Espagne. La flotte française est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (5 249, soit 87 %).

En 2024, les navires de pêche français emploient 11 300 personnes pour une charge de travail équivalente à 6 704 équivalent-temps-plein. Le nombre de marins est en baisse de 17 % par rapport à 2014. Cette diminution est plus marquée dans les DROM (- 25 %). Plus de la moitié (59 %) des marins pêchent dans la zone de l'Atlantique Nord-Est, 22 % dans les DROM, 15 % en Méditerranée et 4 % dans les eaux internationales.

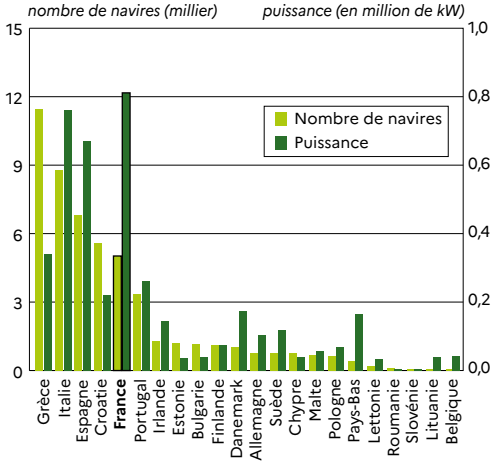
Flotte française de pêche maritime



	2000	2010	2020	2025
		nombre		
Total navires	8 231	7 449	6 170	6 029
Moins de 12 mètres	6 613	6 329	5 284	5 249
12 à moins de 24 mètres	1 341	886	689	605
24 à moins de 40 mètres	214	184	155	143
40 mètres ou plus	63	50	42	32
		millier de kW		
Puissance totale	1 115	1 035	955	926

Source : Agreste - Data Collection Framework

Flotte européenne en 2025



Note : UE à 27. Navires actifs.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Emplois[1] de marins pêcheurs

	2014	2024
	nombre	
Zone maritime		
Golfe de Gascogne, Mers ibériques	3 088	2 694
Mers celtiques, Ouest Écosse, Islande	2 751	2 364
Mer du Nord, Manche Est	1 875	1 614
Méditerranée	1 996	1 696
Total hors DROM	9 710	8 368
Guadeloupe	1 207	791
Martinique	1 406	864
Guyane	356	298
La Réunion - Mayotte	321	490
Total DROM	3 290	2 443
Eaux internationales uniquement	621	498
Total France	13 621	11 309

1. Effectif annuel moyen embarqué sur les navires français.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Pêche maritime

résultats économiques

En 2024, les performances économiques de la flotte française s'améliorent légèrement, après une nette détérioration en 2023. Pourtant, la valeur des débarquements a reculé de 4 % sur un an, après une nette diminution déjà en 2023 (- 12 %), retombant sous son niveau de 2020, année marquée par la crise sanitaire. La légère reprise de la rentabilité s'explique par une contraction encore plus marquée des coûts totaux, qui ont diminué de 7 % sur la même période.

Le chiffre d'affaires, estimé à 1,36 milliard d'euros, se compose principalement de la valeur des débarquements (94 %). En termes de chiffre d'affaires, la France se situe au deuxième rang européen derrière l'Espagne (1,95 milliard d'euros) et devant l'Italie (0,66 milliard d'euros). En 2022 et 2023, les subventions directes étaient à un niveau historiquement haut, avec la mise en œuvre du dispositif d'arrêt temporaire aidé pour la sole et les remises sur les achats de carburant face à l'augmentation du prix de l'énergie. Elles diminuent en 2024 (fin des aides au carburant mi-2024 notamment), à un niveau proche de celles de 2021.

Les charges (ensemble des coûts hors coût d'amortissement) s'élèvent à 1,17 milliard d'euros en 2024, dont 45 % pour les salaires, premier poste de dépense, et 17 % pour le carburant. Les coûts du carburant représentent 15 % du chiffre d'affaires en 2024 (- 1 point par rapport à 2023). Après une augmentation régulière entre 2016 et 2019, cette part du coût de l'énergie s'est réduite en 2020, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 de moindre activité. Elle a augmenté à nouveau en 2021 (+ 2 points) et surtout en 2022 (+ 5 points), dépassant le niveau de 2019, puis a légèrement diminué en 2023 et 2024.

En 2024, la valeur ajoutée brute, la marge brute et le bénéfice net sont estimés respectivement à 679 millions d'euros, 156 millions d'euros et 16 millions d'euros. La valeur ajoutée et la marge brute progressent ainsi légèrement par rapport à 2023 (de respectivement 2 % et 13 %). De son côté, le bénéfice net redevient positif, à 16 millions d'euros après un déficit net de 18 millions d'euros en 2023.

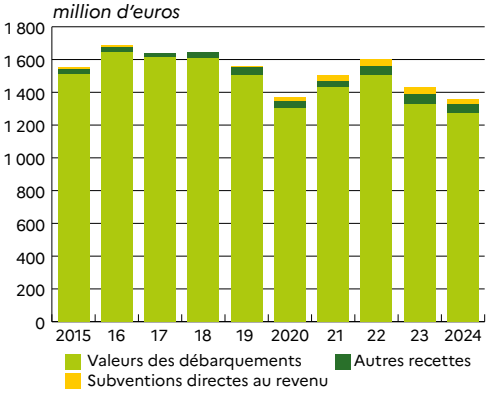
Union européenne : chiffre d'affaires des principaux producteurs

	2020	2022	2024
	million d'euros		
Espagne	1 946	2 267	1 949
France	1 369	1 600	1 356
Italie	817	831	663
Danemark	548	441	444
Portugal	425	484	434
Pays-Bas	426	440	354
Irlande	349	358	322
Grèce	454	317	285
Allemagne	157	224	195
Croatie	116	135	89

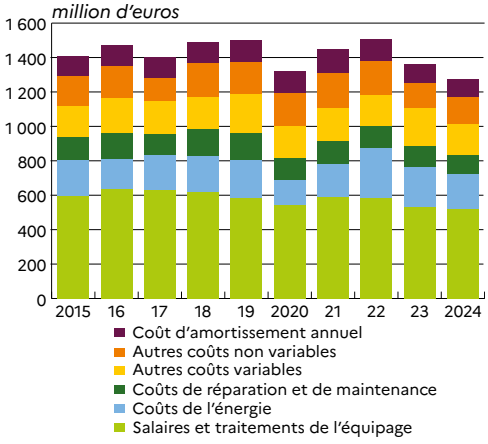
Champ : France hors Mayotte et hors navires de moins de 12 mètres pour La Réunion.
Source : Agreste - Data Collection Framework

Résultats de la pêche maritime française

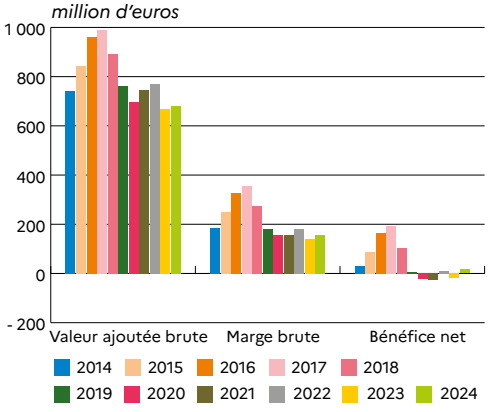
• Chiffre d'affaires



• Répartition des coûts opérationnels



• Valeur ajoutée, marge, bénéfice



* Le bénéfice net est la différence entre le chiffre d'affaires (hors subventions directes au revenu) et l'ensemble des coûts, y compris les amortissements et le coût d'opportunité du capital, estimé par convention en appliquant un taux d'intérêt de 3,5 % à la valeur du capital.
Champ : France hors Mayotte et hors navires de moins de 12 mètres pour La Réunion.
Source : Agreste - Data Collection Framework